

Info Muni



Volume 154

Votre conseil en bref

Adoption du deuxième projet de règlement 2013-180 modifiant le règlement de zonage

Suite à l'adoption du premier projet de règlement 2013-180 présentant des modifications au règlement 2007-115 concernant le déboisement, les bâtiments secondaires et les usages permis dans la zone M-5, il est dans l'intérêt de la municipalité d'apporter certaines modifications au premier projet de règlement. Ce deuxième projet de règlement a été adopté lors de la séance du conseil.

Demande de prix pour location de camions et de pelles, achat de gravier, de sable, balayage des rues, niveleuse et lignage des rues

Le directeur général a reçu le mandat de procéder à une demande de prix pour les contrats 2014 concernant la location de camions, de niveleuse et de pelles, l'achat de gravier, de sable, le balayage des rues et le lignage des rues.

Appel d'offres pour le service de scellement de fissure, de rapiéçage d'asphalte et de pose d'abat-poussière

Le directeur général est mandaté pour produire un appel d'offres pour le service de scellement de fissure, de rapiéçage d'asphalte et de pose d'abat-poussière.

Mandat pour la vente d'immeubles pour non-paiement des taxes

Le secrétaire-trésorier transmettra à la MRC de La Nouvelle-Beauce la liste des immeubles à être vendus pour non-paiement des taxes municipales et scolaires afin que celle-ci procède à la vente par enchère publique des immeubles. Une fois cette étape franchie, la municipalité n'a plus aucun contrôle sur le dossier. La liste officielle des immeubles mis en vente sera publiée prochainement dans les journaux régionaux.

Appui au projet du chemin de Saint-Rémi

Une présentation du projet du chemin de St-Rémi (chemin de Compostelle québécois) a été faite auprès des membres du conseil. Puisque ce projet porteur et mobilisateur a suscité un grand intérêt de par sa nature unique et des retombées que celui-ci engendrera pour notre collectivité, la Municipalité de Saint-Elzéar confirme son appui à la mise en place de ce projet en co-création (promoteurs-municipalité). Pour plus d'informations, lire en page 4

Achat d'une génératrice sur remorque

La municipalité désire acquérir une génératrice pouvant alimenter le centre communautaire et les puits d'eau potable en cas de mesure d'urgence.

Notez que ce conseil en bref est un résumé des minutes du procès-verbal. Il n'a aucune valeur légale.

Le 6 FÉVRIER 2014

**Prochaine réunion de
votre conseil municipal:
Lundi 3 mars 2014**

Dans ce numéro :

EDU-CARDIO- PLAISIR-FAMILLE	2
FLEURONS D'OR	2
DÉFI-SANTÉ	2
CERCLE DES FERMIERES	3
CVA	3
DÉFI-SANTÉ	3
COCKTAIL BÉNÉFICE	3
RANDONNÉE AUX FLAMBEAUX	4
CHEMIN DE ST-RÉMI	4
SEMAINE DE RELÂCHE	5
OFFRE D'EMPLOI	5
CRÉDIT D'IMPÔT ÉCORÉNOV	6
PRÉVENTION INCENDIE	7
SITE INTERNET	8



École Notre-Dame



de Saint-Elzéar

« N'attends pas que les choses arrivent. Il vaut mieux être surpris qu'être déçu.

- Proverbe arabe

CAPSULE ÉDU-CARDIO PLAISIR FAMILLE

Du 7 au 23 février, les élèves de la classe de 5e et 6e année joueront les journalistes sportifs. Ils vous informeront quotidiennement de tous les résultats obtenus aux Jeux olympiques de Sotchi. Vous pourrez les suivre sur le site web de l'école en visionnant nos capsules vidéo.

<http://www.csbe.qc.ca/notredame>

OLYMPIADES D'HIVER

Le jeudi 30 janvier, tous les élèves de l'école Notre-Dame ont eu la chance unique de vivre une journée pleine d'émotions! En effet, ceux-ci ont participé à une magnifique journée en plein air lors de nos Olympiades d'Hiver! Pour les tout-petits, des sports d'équipe ont été organisés où les efforts de tous étaient nécessaires dans des activités hivernales un peu loufoques! Pour les plus grands, les jeunes rivalisaient d'agilité et de vitesse dans quatre sports individuels soient le patinage de vitesse, la raquette, le ski de fond et la descente en 3-skis. Une journée inoubliable qui n'aurait jamais pu être réalisée sans L'IMPLICATION À 100 % DE TOUS LES ENSEIGNANTS et le SUPPORT EXTRAORDINAIRE DES PARENTS BÉNÉVOLES durant nos activités. À tout le monde, nous vous disons CHAPEAU! MERCI!

En soirée, environ 220 parents et élèves ont eu la chance d'assister à l'excellente conférence de Monsieur Mario Bilodeau, qui a su nous captiver par ses récits d'aventure sur les crêtes du Mont Everest et ailleurs dans le monde. Monsieur Bilodeau est très impliqué dans diverses causes humanitaires auprès des adolescents et jeunes adultes, et il a pu partager avec son auditoire tous les bienfaits que ceux-ci, ainsi que lui-même, retirent de leurs aventures en plein air. Nous avons été privilégiés de pouvoir recevoir, ici à St-Elzéar, un conférencier de prestige tel que Monsieur Mario Bilodeau.

Toute l'équipe de l'école Notre-Dame tient à remercier la municipalité de St-Elzéar, tout spécialement Madame Mélanie Parent, pour son excellente collaboration depuis le début de l'année scolaire. Un gros MERCI pour le prêt du Centre Communautaire ainsi que pour votre participation financière pour l'organisation de la conférence!

L'Équipe-école de Notre-Dame

LES FLEURONS D'OR

St-Valentin

Mercredi le 12 février, on fête la St-Valentin au local de l'Âge d'Or à 13 h 30. Bingo et surprises. Bienvenue aux membres.

1^{er} Mars.

Les Fleurons d'Or organisent un souper suivi d'une soirée. On vous attend samedi le 1^{er} mars à 18h00 au Centre Communautaire, salle du haut. Le service du souper est assuré par Les Banquets Morin.

Souper et soirée 22,00 \$/personne. Nous vous attendons en grand nombre à cette activité. Venez vous amuser tout en encourageant votre Club. Bienvenue à toutes et tous.

Cartes en vente auprès du comité.

René Paris,	418 387 5221
Jean Bordeleau	418-386-0534
Ginette Bilodeau	418 387-2826
Lorraine Pouliot	418-387-6610
Jeannine Drouin	418 387-6328
Marielle Boudreau	418-386-3164
Denise M. Guay,	418 387-2209
Bruno Côté	418-386-2718

Cercle des Fermières

Vous êtes invitées à notre réunion mensuelle le mercredi 19 février 2014 à 19 h 30. Toute personne non-membre est invitée à cette rencontre.

La réunion aura lieu à **Place Émeraude, Rue Principale, St-Elzéar**. Nous avons une demande des CFQ pour un thème : ** le voisinage **
Le choix de l'endroit * Place Émeraude * était tout indiqué pour partager l'échange entre voisins.

Utilisez l'entrée sur la Rue du Verger.
Notre invitée du mois sera : Vie Active.
Nous soulignerons la St-Valentin.

Votre comité vous attend en grand nombre.

Campagne C.V.A

Ohé Ohé!

La campagne de financement de St-Elzéar (C.V.A.) pour l'année 2014 sera du 11 au 25 février, des solliciteurs passeront à vos portes.

Les solliciteurs qui ont accepté de faire un bout de chemin afin de remettre le reçu d'impôt 2013 et de recueillir la C.V.A. 2014 devront venir chercher leurs enveloppes à la sacristie le lundi 10 février entre 18h30 à 19 h 30.

Merci de votre générosité à chacun de vous.

Les membres du Conseil de Fabrique de St-Elzéar



Défi Santé

5 | 30 | Équilibre



6 semaines de motivation pour améliorer vos habitudes de vie!

En solo, en famille ou en équipe, relevez le Défi Santé du 1er mars au 11 avril.
Pour vous inscrire :

www.Defisante.ca

À ST-ELZÉAR, ON BOUGE, ON PREND SOIN DE VOUS ET DE VOTRE MILIEU DE VIE!

COCKTAIL BÉNÉFICE « Hockey mineur, ringuette et patinage » de St-Elzéar

29e édition

Samedi le 29 mars se tiendra la 29e édition du cocktail bénéfice.

Au programme :

- * Souper : Spaghetti / Lasagne
- * Groupe musical : New time
- * Nombreux prix durant la soirée

Soyez présents! Vous aurez peut-être la chance de gagner un certificat voyage de 1 000 \$ du club Fascination ou un crédit meubles de 1 000 \$ également offerts par MEV (Meubl'en Vrac).

Coût du billet : **20 \$ / personne**
Venez vous amuser... On vous attend en grand nombre... Plaisir assuré...
Les billets seront en vente à compter du **13 février**

Si vous désirez des billets, vous pouvez contacter les parents des joueurs ou encore téléphoner au 418-386-0550 (André).

3000\$ EN PRIX

MEV
Crédit meubles de 1000\$ offert par Meubl'en Vrac prix de présence

Desjardins
Caisse de la Nouvelle-Beauce

club voyages
Fascination
Crédit voyage de 1000\$ offert par Club voyages Fascination prix de présence

Lachance Parent CPA inc.
SOCIÉTÉ DE COMMERCE PROFESSIONNELS INC.

PROMUTUEL
BEAUCE-ETCHEMINS

10123

« Des prix de présence et de belles surprises vous attendent. »

RANDONNÉE AUX FLAMBEAUX

La Randonnée aux Flambeaux sera le **vendredi 28 février à 19 h**. Le même concept sera à l'honneur : une randonnée sous le ciel étoilé en raquettes, à la marche ou en ski de fond. Même les patineurs pourront se réjouir de l'activité de soirée. Par la suite musique et coulée de tire seront offertes et quelques surprises. Réservez votre soirée pour une belle activité entre amis et en famille. Des feux de camp et des breuvages et boissons chaudes seront servis.

Nous faisons appel à la population pour avoir des bénévoles pour :

- * l'installation des flambeaux en après-midi
- * Être vigie pour différents parcours -
 - petite boucle de 30 min
 - parcours de 1h
 - parcours vers la croix de 1 h 30.
- * Service des boissons

ACTIVITÉ GRATUITE

Contactez Mélanie : 418.387.2534

En patin, à pied, en raquettes ou en skis de fond, venez vivre les *Plaisirs d'Hiver* à la Randonnée aux Flambeaux.

RANDONNÉE EN RAQUETTES, SKI DE FOND, PATIN OU MARCHÉ

COULÉE DE VIRE

BOISSONS RÉCONFORTANTES



ÉCLAIRAGE MUSIQUE & ANIMATION PAR PRODUCTIONS MCFLY

PLAISIRS D'HIVER

CHEMIN DE ST-RÉMI

UN CHEMIN DE COMPOSTELLE QUÉBÉCOIS...QUI PASSERA PAR LA NOUVELLE-BEAUCE!

L'objectif : créer un parcours pédestre de plus de 1 000 km, partant du village de Saint-Adrien, situé aux frontières de l'Estrie et du Centre-du-Québec jusqu'à la ville de Percé en Gaspésie. Ce chemin de marche de longue durée traversera plus de 80 villages, dont cinq de La Nouvelle-Beauce : **Saint-Elzéar, Sainte-Marie, Vallée-Jonction, Saints-Anges et Frampton.**

Les deux initiateurs, Stéphane Pinel et Louise Bourgeois, testeront le tracé initial à partir du dimanche 2 février 2014 de Saint-Adrien. Selon les prévisions, ils arriveront à Saint-Elzéar mercredi le 12 février. C'est donc sous la forme d'un projet-pilote qu'ils marcheront le parcours cet hiver, en pleine saison froide, puisque l'objectif serait d'en faire un projet 4 saisons.

Le Chemin passera principalement par des routes rurales, des rangs, des sentiers existants et des centres de villages. L'objectif de distance parcourue par les pèlerins se situe entre 12 et 15 km par jour et qu'ils traversent un village quotidienne-

ment pour avoir accès à des services de ravitaillement et d'hébergement. Il y aura autant de raisons qui porteront les gens à marcher sur le Chemin de Saint-Rémi qu'il y aura de personnes.

Arrivée sur le territoire de St:Elzéar :

12 février vers 10 h

14 h : présentation aux jeunes de l'école

15 h : Repos et visite de la municipalité

19 h : Présentation du projet à la population

13 février 8 h : Départ vers Ste-Marie

Les élèves de l'école partiront avec eux jusqu'à la rue du Parc Industriel.

C'est une invitation à tous les services de garde et les personnes intéressées.

« Il y aura autant de raisons qui porteront les gens à marcher sur le Chemin de Saint-Rémi qu'il y aura de personnes.»

- Louise Bourgeois





Semaine de relâche

MARDI LE 4 MARS

Nous vous proposons une activité de randonnée en raquettes sur la montagne du Mont-Cosmos. Parents et enfants sont les bienvenus.

Lieu de départ : rang du Haut Ste-Anne
(où le chemin n'est plus ouvert en passant par la 216)

Heure de départ : 13h

Heure de retour : 16h

Coût par personne : 3 \$ payable sur place (prévoir sa collation)

Prêt de raquettes : Réservez auprès de Maryse Marcoux

Au sommet de la montagne : collation et activité d'astronomie de 30 minutes.



Inscription: REMPLISSEZ LE FORMULAIRE DISPONIBLE SUR LA PAGE FACEBOOK OU MÉLANIE AU 418.387.2534

VENDREDI LE 7 MARS

Le village Vacances Valcartier, un site enchanteur où une variété d'activités et de glissades t'attendent. Le forfait comprend l'entrée et le transport aller-retour. Bienvenue aux parents! Activité en collaboration avec le service des loisirs de la Ville de Sainte-Marie.

Lieu de départ : Centre Castel

Heure de départ : 8 h 30

Heure de retour : 17 h

Coût par personne : 3* à 12 ans : 31 \$
13 ans et + : 36 \$

*Les enfants de 5 ans et moins doivent **obligatoirement** être accompagnés d'un adulte. Pour le groupe d'enfants de 6 ans à 12 ans, sans accompagnateur adulte, des animateurs-accompagnateurs se chargeront d'assurer la surveillance.

En cas de mauvaise température, la sortie est annulée.

À APPORTER :

Un lunch et deux collations santé; des vêtements adaptés à la température; la carte d'assurance-maladie, si possible.

S
E
C
T
I
O
N

L
O
I
S
I
R
S

LUNDI LE 3 MARS

Journée Atelier-exploration danse. Chantal Gamache et Claudia Tourigny proposent une journée thématique sur plusieurs styles de danses.

Lieu et heure : Centre communautaire
8 h 15—15 h

Cientèle : **6-12 ans**

Coût par personne : 18 \$ / enfant

À apporter : Deux collations santé et un lunch froid ainsi que des vêtements confortables pour la danse (pas trop ample) et des chaussons (si disponible).

NOUVEAU



Offre d'emploi

ANIMATEUR DE CAMP DE JOUR

Tu es intéressé par un emploi en camp de jour? La première étape vers un emploi qui pourrait te changer la vie? Le service des Loisirs est présentement à la recherche de jeunes dynamiques âgés de 16 ans et + qui font preuve de polyvalence et de responsabilité. Le poste est ouvert autant aux garçons qu'aux filles.

SAUVETEUR(E) - ASSISTANT(E)-SAUVETEUR(E) ET MONITEUR(E) AQUATIQUE

Tu as 16 ans ou plus et tu détiens la certification de sauveteur national piscine et/ou moniteur en sécurité aquatique? Tu aimerais évoluer dans un milieu agréable et stimulant? Assurer la sécurité des baigneurs te motive? Alors, joins-toi à notre équipe pour vivre une expérience de travail unique avec des jeunes comme toi!

Le service des Loisirs est présentement à la recherche de sauveteurs pour combler des besoins ponctuels pour la saison estivale.

ENVOIE TON CV À loisirs@st-elzear.ca ou directement au bureau municipal au 672, ave Principale, Saint-Elzéar, G0S 2J0.



Crédit d'impôt ÉcoRénov 2013

Notamment pour les propriétaires qui font ou refont leurs installations scep- tiques.

Saviez-vous qu'il est possible de bénéficier du nouveau crédit d'impôt remboursable pour les années 2013 et 2014 si vous ou votre conjoint avez payé des dépenses admissibles liées à la rénovation écoresponsable de votre lieu principal de résidence ou de votre chalet, à la suite d'une entente conclue après le 7 octobre 2013 et avant le 1er novembre 2014 avec un entrepreneur qualifié?

Pour donner droit au crédit d'impôt, les travaux réalisés doivent avoir un impact positif sur le plan énergétique ou environnemental

Pour donner droit à ce crédit d'impôt, le total des dépenses admissibles payées qui sont liées à la rénovation écoresponsable pour une habitation admissible doit dépasser 2 500 \$. Le montant maximum du crédit qui peut être accordé est de 10 000 \$ par habitation. Vous devez tenir compte uniquement des dépenses payées dans l'année 2013.

Avant de remplir le formulaire approprié (TP-1029.ER) et de demander ce crédit dans votre déclaration de revenus, vous devez obtenir de l'entrepreneur responsable des travaux l'*Attestation de biens et des normes écoresponsables* (TP-1029.ER.A) dûment remplie et signée.

Ce formulaire atteste que les biens et services se rapportent à des travaux de rénovation écoresponsable reconnus.

Si vous êtes copropriétaires de l'habitation, vous pouvez partager le crédit d'impôt avec les autres copropriétaires. Dans ce cas, chacun d'entre vous doit remplir un formulaire distinct.

Si vous avez payé des dépenses admissibles relativement à plus d'une habitation, vous devez remplir un formulaire distinct pour chacune des habitations.

Liste des travaux de rénovation écoresponsable reconnus :

- * Construction, rénovation, modification ou reconstruction d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées des eaux du cabinet d'aisances ou des eaux ménagères conformément aux exigences du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22)
- * Travaux relatifs à l'isolation du toit, des murs extérieurs, des fondations et des planchers exposés.
- * Étanchéisation
- * Installation de portes ou de fenêtres
- * Travaux relatifs aux systèmes de chauffages de l'habitation
- * Système de climatisation
- * Système de chauffe-eau
- * Système de ventilation

Pour connaître les critères d'admissibilité de vos rénovations au programme, vous êtes prié de contacter Revenu Québec au 1-800-267-6299 avant d'entreprendre les travaux. Les travaux doivent obligatoirement être entrepris par un entrepreneur qualifié et reconnu.

Vous pouvez accéder au formulaire en ligne à l'adresse suivante : <http://www.revenuquebec.ca/fr/>

« Un crédit d'impôt remboursable pour la réalisation de travaux de rénovation résidentielle écoresponsable est instauré sur une base temporaire.

- revenuquebec.ca





Le déneigement des issues de votre résidence

La saison hivernale apporte d'importantes accumulations de neige sur le Québec. Le déblaiement de l'entrée est une activité fréquente et habituelle. Cependant, les sorties secondaires, les balcons et les issues de nos maisons sont trop souvent oubliés et demeurent enneigés. Le Service régional de prévention incendie désire vous rappeler qu'il est primordial de conserver les issues dégagées de tous les bâtiments, incluant les résidences privées.

Le simple fait de déneiger les issues (balcon, terrasse, sortie du sous-sol) permettra à vous et toute votre famille d'évacuer sécuritairement en cas de besoins. N'oubliez pas, les portes et fenêtres peuvent se bloquer à cause de la glace, il est important de les maintenir fonctionnels et en bon état.

Gardez toujours les accès aux issues libres même à l'intérieur de la résidence. En cas d'incendie, les secondes comptent et vous devez avoir accès facilement et rapidement à une issue.

Un chemin d'accès doit aussi être prévu et déneigé pour permettre à toute la famille de se rendre rapidement à votre point de rassemblement.

Si vous n'avez pas de plan d'évacuation, préparez-en un avec vos enfants afin que tout le monde soit prêt en cas d'incendie. Rappelez leur la marche à suivre et quelles issues il est possible d'utiliser. Durant la saison hivernale, il serait une bonne idée de prendre entente avec un voisin afin de se mettre au chaud rapidement en cas de sinistre.

Un bon plan d'évacuation, qui a été pratiqué souvent et qui est bien connu de tous, combiné à des avertisseurs de fumée fonctionnels et des issues accessibles en tout temps sont la clé du succès pour une évacuation efficace en cas d'incendie.

Frédéric Turmel, TPI

Technicien en prévention incendie
MRC de La Nouvelle-Beauce



672, avenue Principale
Saint-Elzéar, Qc
G0S 2J0

Téléphone : 418.387.2534
Télécopie : 418.387.4378
Courriel : direction@st-elzear.ca

Fondée en 1835, la municipalité de Saint-Elzéar croît avec un dynamisme hors pair. Entreprenariat beauceron, production agricole et festivités font de Saint-Elzéar un lieu où les affaires et les gens se rencontrent. L'Observatoire du Mont-Cosmos offre un panorama et des sentiers pédestres qui en mettent plein la vue. Les activités culturelles et sportives pour les jeunes et moins jeunes font de la municipalité un endroit où il fait bon d'y vivre. Bienvenue Chez Nous !
Visitez-nous au: www.st-elzear.ca

Site internet

Le site internet de la municipalité fait peau neuve. Dans les prochaines semaines, vous pourrez consulter un site où les actualités municipales seront clairement disponibles. Un site convivial et facile d'accès pour vous tenir informé de tous les dossiers municipaux. N'hésitez pas à devenir membre de la page Facebook : *Loisirs St-Elzéar de Beauce* afin de recevoir directement l'information municipale. La communication administration et citoyens est une de nos priorités. Faites-nous savoir vos commentaires et suggestions pour un meilleur service.



Défi-Santé Nouvelle-Beauce
 **Jean Coutu**
TRIATHLON HIVERNAL
OUVERT À TOUS! **5 KM COURSE - 5 KM MARCHÉ**
Le dimanche **16 février 2014**
Centre Caztel, Sainte-Marie

INSCRIS-TOI EN LIGNE : AVANT VENDREDI LE 14 FÉVRIER À MIDI
defisantenouvellebeauce.com

 

